



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 1 MARS 2023

DELIBERATION n° 2023-03-025 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 23/02/2023

L'an deux mille vingt trois, le un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes de Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 52

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Dominique BERNESCUT (*suppléant de Pierre-Jean MARTINET*), Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA (*suppléante de François TOSI*), Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 18

Patrick MERCIER, Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 7

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Denis SIRDEY pouvoir à Gabi HOPER, Monique JULIEN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES VALORISATION D'UN POSTE : REMBOURSEMENT AU BUDGET ANNEXE LIBOURNE-SAINT EMILION

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Le poste de responsable de la politique touristique de la CALI, rémunéré sur le budget principal, comporte parmi ses missions la responsabilité du port de Libourne – Saint-Emilion à hauteur de 37,5%.

L'organisation du service a été finalisée et il est proposé d'adapter la valorisation du poste de responsable en conséquence à hauteur de 20% à compter du 1er janvier 2023.

A ce titre, il convient donc de procéder au remboursement des salaires et des charges afférentes de ce poste par le budget annexe du port de Libourne – Saint-Emilion ainsi qu'il suit :

Imputations budgétaires :

- Budget principal de la CALI : recette sur le chapitre 70 compte 70841
- Budget annexe du port de Libourne – Saint-Emilion : dépense sur le compte 6215

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide :

- d'accepter le principe et la mise en œuvre de ce remboursement annuel à compter du 1^{er} janvier 2023 à hauteur de 20% du coût total du poste.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

09 mars 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du
Libournais,
Président de séance



Jacques LEGRAND,
1^{er} Vice-président,
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 1 MARS 2023

DELIBERATION n° 2023-03-026 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 23/02/2023

L'an deux mille vingt trois, le un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes de Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 52

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Dominique BERNESCUT (*suppléant de Pierre-Jean MARTINET*), Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA (*suppléante de François TOSI*), Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 18

Patrick MERCIER, Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 7

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Denis SIRDEY pouvoir à Gabi HOPER, Monique JULIEN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES VALORISATION DE DEUX POSTES : AFFECTATIONS BUD ANNEXE GEMAPI

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2021 portant création d'un budget annexe GEMAPI à compter du 1er janvier 2022,

Considérant la nature des fonctions exercées par deux agents de la Cali qui interviennent sur la compétence GEMAPI qui est dotée d'un budget annexe,

Il convient de procéder à la valorisation de ces postes sur le budget annexe GEMAPI ainsi qu'il suit :

- un poste de responsable du service GEMAPI pour une quotité de 100 %,
- un poste de technicien GEMAPI pour une quotité de 100 %.

En conséquence les charges salariales seront réparties ainsi qu'il précède entre le budget principal de la Cali et le budget annexe GEMAPI:

Imputations budgétaires :

- la Cali : recette sur le chapitre 70 compte 70841
- GEMAPI : dépense sur le chapitre 012 compte 6215

Il convient de procéder à ces affectations à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide :

- d'accepter le principe et la mise en œuvre de ces affectations budgétaires avec effet au 1^{er} janvier 2022.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

09 mars 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du
Libournais,
Président de séance



Jacques LEGRAND,
1^{er} Vice-président,
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 1 MARS 2023

DELIBERATION n° 2023-03-027 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 23/02/2023

L'an deux mille vingt trois, le un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes de Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 52

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Dominique BERNESCUT (*suppléant de Pierre-Jean MARTINET*), Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA (*suppléante de François TOSI*), Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 18

Patrick MERCIER, Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 7

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Denis SIRDEY pouvoir à Gabi HOPER, Monique JULIEN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES

VALORISATION D'UN POSTE : REMBOURSEMENT AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le poste d'ingénieur assainissement rémunéré sur le budget annexe assainissement, comporte parmi ses missions une expertise technique pour la régie d'assainissement non collectif (SPANC) à hauteur de 6,53%.

A ce titre, il convient donc de procéder au remboursement des salaires et des charges afférentes de ce poste par le budget annexe SPANC ainsi qu'il suit :

Imputations budgétaires :

- Budget annexe assainissement : recette sur le chapitre 70 compte 7084
- Budget annexe SPANC : dépense sur le compte 6215

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide :

- d'accepter le principe et la mise en œuvre de ce remboursement annuel à compter du 1^{er} janvier 2022.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

09 mars 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Libournais,

Président de séance



Jacques LEGRAND,
1^{er} Vice-président,
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 1 MARS 2023

DELIBERATION n° 2023-03-028 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 23/02/2023

L'an deux mille vingt trois, le un mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes de Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 52

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Dominique BERNESCUT (*suppléant de Pierre-Jean MARTINET*), Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA (*suppléant de François TOSI*), Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 18

Patrick MERCIER, Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Patrick JARJANETTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 7

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Denis SIRDEY pouvoir à Gabi HOPER, Monique JULIEN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, David RESENDÉ pouvoir à David REDON, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

RESSOURCES HUMAINES

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - JANVIER 2023

Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Publié le 08/03/2023
ID : 033-200070092-20230301-2023_03_028-DE

Sur proposition de Madame Chantal GANTCH, Vice-présidente en charge des Ressources humaines,
Vu le code général de la fonction publique,

Vu le tableau des effectifs ainsi que les délibérations modificatives y afférentes,

Considérant la nécessité d'adapter des postes au tableau des effectifs afin de tenir compte des mouvements de personnel et de l'évolution des postes pour permettre le recrutement sur ces postes vacants.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- suppression d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet et création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- suppression d'un emploi permanent de technicien à temps complet et création d'un emploi permanent de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet et création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

09 mars 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
et par délégation
Philippe BUISSON,
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,
Président de séance



Jacques LEGRAND,
1^{er} Vice-président,
Secrétaire de séance